

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **82 (2010)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ciales du village ont servi à financer la conception du projet. Une généreuse contribution d'un fonds TAR, bénéficiant à un paysan de Rümliang qui avait mis du terrain à disposition pour la construction de stations de soutage de mazout, a complété le magot.

Il fallait évidemment aussi trouver un terrain constructible, et une fois encore, la fondation bénéficie d'un coup de chance, car la commune est propriétaire d'un terrain en plein milieu du village, où se trouvait autrefois une ferme. La situation est idéale pour y construire des logements pour seniors. Et pas seulement par la proximité immédiate des commerces et autres locaux publics, mais également par le voisinage immédiat d'un foyer pour personnes âgées déjà en place. La fondation a donc demandé à la commune de bénéficier gratuitement d'un droit de superficie.

Un bon fonds de commerce

A chaque fois, la commune avait donc eu le dernier mot. Quant au comité de soutien, qui comptait entre-temps 150 membres, il assumait correctement son travail de lobbying, faisant salle comble lors des assemblées communales et obtenant par deux fois un oui bien net. Le projet de construction en poche, avec des coûts estimés

à onze bons millions de francs, la fondation a ensuite entamé ses négociations avec les banques. Les excellentes conditions d'obtention du terrain constructible n'ont toutefois guère aidé, car ce dernier ne pouvait pas être considéré comme garantie par les bailleurs de fonds, qui exigeaient du coup des moyens propres à hauteur de trois millions de francs.

Pour rassembler cette coquette somme, la fondation a eu recours à diverses sources: personnes privées et institutions villageoises ont octroyé des prêts à bons taux, les fondations Age et Walder ont fait des dons pour cause d'exemplarité du projet, la commune elle-même a offert une jolie somme pour l'aménagement au premier étage de l'immeuble de deux logements protégés pour le foyer de personnes âgées et les futurs locataires ont été mis à contribution moyennant des prêts à hauteur de CHF 5000 par appartement. Un prêt du Fonds de roulement de l'ASH a complété le capital propre et les banques ont finalement donné leur feu vert.

Flâner la tête dans les nuages

Cinq ans après sa fondation, soit en 2007, les membres du comité de soutien ont pu donner les premiers coups de pioche au chantier et en mars 2009,

les locataires ont pu emménager. L'immeuble en forme de L est construit sur cinq étages. Vingt-deux appartements accessibles en chaise roulante et adaptés aux besoins des seniors sont répartis entre le rez, les 2^e, 3^e et 4^e étages. Quant aux appartements protégés liés au foyer pour personnes âgées, ils se trouvent tous au 1^{er} étage. Quant au sous-sol, donnant uniquement sur la route, il accueille le Spitex et une pédicure. Une généreuse terrasse en toiture offre en outre une vue imprenable sur les environs: équipée de jardinets et d'un pavillon qui sert de local commun, elle invite les locataires à flâner et à batoiller la tête dans les nuages.

Des pergolas, qui incitent aux rencontres et à la communication entre voisins, mènent aux appartements, qui sont tous traversants, avec une loggia côté sud. De grandes fenêtres assurent une bonne luminosité naturelle. Et malgré le sévère contrôle des coûts, la fondation a misé sur des matériaux durables: plaques de céramique dans les entrées et parquet dans les chambres. Chaque appartement dispose en outre d'un lave-linge et séchoir, et la qualité de l'air ambiant est assurée par un système d'aération de confort individuellement réglable, un plus dont l'aménagement s'est avéré nécessaire au vu des

Préavis

L'Assemblée générale de la

Société Coopérative de cautionnement hypothécaire

pour coopératives suisses de construction et d'habitation

aura lieu le 7 juin 2010 à 17.15 heures

au Centre de congrès et de banquet „Au Premier“, dans la gare principale de Zurich, Place de la Gare 15, 8001 Zurich.

Administration: c/o Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, Téléphone 044/292 22 31

Hypothekar-
Bürgschaftsgenossenschaft

hbg cch
Société coopérative de
cautionnement hypothécaire